

PROCES-VERBAL du 20 juin 2016

Le Comité Syndical s'est réuni dans
la Salle du Conseil Municipal de Thégra,
L'an deux mille seize et le vingt juin,
à 20 heures 30,
sous la Présidence de Madame GRANAT Sylvie

Membres en exercice: 12

Présents (5): GRANAT Sylvie, BOY Patrick, COLDEFY Cécile, FORTIN Anne-Marie, HURDEBOURCQ
Céline,

Réprésentés (2): CANITROT Véronique représentée par MASMAYOUX Chantal,
GARCIA Christophe représenté par CHARBONNIER Augustine

Excusés (1): GRIMAL Marie-Claude

Absents (4): FARAL Emilie, LAMOTHE Jérôme, PRANGERE Pierre, LAGARRIGUE Daniel

Date de la convocation : 13 juin 2016

Secrétaire de séance : 20/06/2016

I/APPROBATION DU PV DU 12 avril 2016

Après lecture, approbation du procès verbal du 12 avril 2016

Madame La Présidente porte ce dernier à la signature des membres présents au cours de cette séance.

II/OPERATION NUMERIQUE

Le suivi de l'opération numérique a été confié à Patrick BOY.

Des devis ont été demandés auprès de 4 prestataires et sont à l'étude.

Cependant, les besoins des enseignantes doivent encore être mesurés et en adéquation avec le budget du syndicat.

Par ailleurs, plusieurs questions sont posées:

- Quel est l'état du matériel informatique actuel?
- Où sera t-il stocké?
- Qui l'entretiendra?
- Quid de la garantie?
- Quid de l'assurance?
- Y aura t-il des abonnements?
- Les applications seront elles payantes et installées directement sur les tablettes?
- Le cas échéant, si elles sont accessibles en ligne, la connexion WIFI sera t elle suffisante?
- Quel est le coût et la durée d'une batterie?

L'instruction de ce dossier reprendra à la rentrée.

Pour rappel, la collectivité a, pour ce projet, obtenu la DETR pour un montant de 4000 €.

L'opération doit être réalisée au plus tard le 03/05/2017.

III/Réalisation du Document Unique

Le syndicat a été sollicité par le service Hygiène et Sécurité du Centre de Gestion afin de réaliser "le document unique".

Ce document a pour but de lister les risques professionnels par poste et d'acter les moyens mis en oeuvre pour y pallier.

Ce document est obligatoire depuis 2012.

Beaucoup de collectivités ont du retard dans sa réalisation et le Centre de Gestion propose une aide afin de le réaliser.

Il s'agit d'un travail d'ampleur et normalisé.

Sa réalisation est à l'étude.

IV/Questions diverses

A- Personnel

Le personnel a bénéficié de 2 formations au cours du mois de juin dispensées par le SDIS:

- une formation à l'utilisation des extincteurs d'une demi journée.
- une formation PSC1 (prévention secours civiques niveau 1) de 7 heures.

B- Logiciel CARTE +

La collectivité dispose du logiciel "CARTE +" afin notamment de comptabiliser les repas, les heures de garderie, d'éditer différents états:

- à l'intention des parents: états de présences, paiements
- à l'intention de la collectivité afin d'assurer un suivi et de réaliser des comparatifs par période.

L'utilisation de ce logiciel pose actuellement des problèmes en terme d'ergonomie, de possibilités et de recueil des informations à distance au bureau du syndicat situé la mairie de Thégra.

Un rendez vous avec le commercial a donc été pris.

Fin de la séance à 21h30

GRANAT Sylvie,

BOY Patrick,

COLDEFY Cécile,

FORTIN Anne-Marie,

HURDEBOURCQ Céline,

CANITROT Véronique représentée par MASMAYOUX Chantal,

GARCIA Christophe représenté par CHARBONNIER Augustine